

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AC1018

présenté par

Mme Duby-Muller, rapporteure et M. Patrier-Leitus, rapporteur

ARTICLE 14

I. – À la première phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« ces »

le mot :

« les ».

II. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, après le mot :

« équipements »,

insérer les mots :

« mentionnés au I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel